



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question écrite n° 17198

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur ses propos concernant des "groupuscules qui, il y a quelques mois, se contentaient d'invectives et de provocations" et sont "ensuite passés à des cocktails Molotov". Elle a affirmé, dimanche 10 février lors du grand jury RTL-LCI-Le Figaro, "craindre" en France le "terrorisme d'extrême gauche", qui viendrait s'ajouter aux risques terroristes "d'Al-Qaïda, d'ETA ou de Corse". Il souhaite obtenir de plus amples informations sur la réalité de cette menace terroriste.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs mois, une série d'événements liés à la mouvance des « autonomes » témoigne d'une augmentation de la menace émanant de l'extrême gauche radicale. Un groupe de trois militants autonomes, qui procédait à l'essai d'un engin explosif le 23 novembre 2007 à Toulouse, a été démantelé. Ces personnes ont ensuite fait l'objet, le 25 janvier 2008 à Rennes, d'une mise en examen dans le cadre d'une procédure relative à un véhicule piégé et incendié le 8 novembre 2007 devant la direction régionale des douanes à Rennes. Le 19 janvier 2008 à Fontenay-sous-Bois, ont été arrêtés trois militants autonomes en possession de matériels et de produits susceptibles d'entrer dans la fabrication d'un engin explosif à fragmentation à potentialité létale. Ces personnes projetaient de se servir de ces matières lors de la manifestation qui se déroulait le même jour devant le centre de rétention administrative de Vincennes. Deux militants autonomes ont été arrêtés le 23 janvier 2008 sur le péage autoroutier de Vierzon, en possession de près de deux kilogrammes de chlorate de sodium (produit entrant traditionnellement dans la composition d'explosifs), d'une documentation relative à la fabrication d'engins explosifs ou incendiaires artisanaux, ainsi que des plans détaillés de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville. Le profil génétique de l'une de ces personnes s'est révélé identique à celui relevé sur un engin incendiaire artisanal découvert le 2 mai 2007 sous un véhicule d'enlèvement de la préfecture de police de Paris. La mouvance informelle des autonomes rassemble quelques centaines de personnes parmi les plus radicaux des militants d'extrême gauche, regroupés en groupes affinitaires animés d'une véritable haine de la société et se livrant fréquemment à des actes de délinquance (vols, escroqueries, etc.). Ces activistes expriment, notamment par la diffusion d'une propagande appelant à l'émeute et au sabotage ainsi que par des violences contre les forces de l'ordre, une volonté de s'attaquer aux représentations et aux symboles de l'État, ou aux infrastructures telles que celles de la SNCF par la fabrication et l'usage d'engins incendiaires et explosifs. Mobiles, ces militants de la mouvance anarcho-autonome participent à des manifestations violentes de voie publique organisées à l'étranger en marge de grands événements internationaux (sommets du G8 principalement). Certains d'entre eux sont alors en contact avec des membres de l'ultra gauche européenne. Les faits et comportements observés sur notre territoire depuis plusieurs mois sont très similaires à ceux recensés en France à la fin des années 1970 et qui se sont révélés précurseurs de la constitution de groupe Action directe, lui-même pour partie issu de la mouvance autonome. La vigilance des services spécialisés à l'égard de ces menaces reste totale, et la lutte contre le terrorisme dans toutes ses dimensions constitue la première des priorités de l'action de la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. la

réforme du renseignement engagée, à la demande du résident de la République, par lue. ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales et qui aboutira à la mise en place le 1er juillet 2008 de la direction centrale de renseignement intérieur (DCRI), permettra de renforcer le dispositif français de prévention et de lutte contre le terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17198

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1340

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3087